

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tenue à la salle du conseil, mercredi le 21 mars 2018 à 17 h 30, et à laquelle sont présents :

Maire suppléant : Monsieur Denis Blais

Conseillers : Madame Marie-Frédérique Ouellet
Monsieur Rémi Dumont
Madame Annette Rousseau
Madame Élisabeth Cloutier

Directrice générale : Madame Chantal-Karen Caron

Étaient absents : Monsieur Gilles Garon
Madame Phoebe Sirois

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Blais, Maire suppléant.

18-03-92

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Rémi Dumont,
appuyé par madame Annette Rousseau,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac accepte l'ordre du jour, tel que présenté par M. Denis Blais, Maire suppléant.

ADOPTÉ

18-03-93

OCTROI DE CONTRAT – MISE AUX NORMES EAU POTABLE QUARTIER NOTRE-DAME-DU-LAC – INGÉNIERIE & SURVEILLANCE DES TRAVAUX

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé en date du 29 janvier 2018 relativement au projet de mise aux normes de l'eau potable du quartier Notre-Dame-du-Lac afin de procéder au mandat d'ingénierie et de surveillance des travaux;

ATTENDU QUE les quatre soumissionnaires suivants ont déposé leur soumission à la date requise soit le 14 mars 2018 à 11 h 00;

Soumissionnaire	Ingénierie & Surveillance des travaux Montant soumissionné Taxes incluses
Norda Stelo	1 018 667,40 \$
Tetra Tech	1 137 102,75 \$
WSP Canada inc.	1 100 431,47 \$
SNC–Lavalin inc.	Exclu – Non ouverte

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'analyse des soumissions au moyen d'un système de pondération et d'évaluation des offres en deux étapes afin d'évaluer divers critères de qualités et de sélection;

ATTENDU QUE la compagnie Norda Stelo a obtenu le meilleur pointage final;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions reçues, le comité de sélection recommande de retenir l'offre de Norda Stelo;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Élisabeth Cloutier,
appuyé par madame Annette Rousseau,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac retienne la soumission de « Norda Stelo » afin d'effectuer ce mandat et ce, pour le prix de 1 018 667,40 \$ taxes incluses conformément aux termes et conditions contenus dans la demande de soumission.

QUE M. Gilles Garon, maire, ou en son absence le maire suppléant, et Mme Chantal-Karen Caron, directrice générale, ou en son absence la directrice des finances, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉ

18-03-94

RÉSOLUTION D'APPUI – REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION DU TÉMISCOUATA EN UN SEUL ORGANISME

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Témiscouata-sur-le-Lac a reçu du conseiller en gestion de la Société d'Habitation du Québec, le projet de « Plan d'affaires abrégé » préparé suite aux travaux effectués par le comité de concertation des Directeurs et Directrices des Offices du Témiscouata;

ATTENDU QUE ce plan prévoit un regroupement des douze organismes du Témiscouata en un seul, dont le siège social sera à Témiscouata-sur-le-Lac, avec trois points de services sur le territoire soit, Pohénégamook, Dégelis et St-Michel-du-Squatec;

ATTENDU QUE l'OMH de Témiscouata-sur-le-Lac a nommé Mme Nancy Bouchard à titre de représentante afin de participer au comité de transition et de concertation visant à réaliser ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Dumont,
appuyé par madame Marie-Frédérique Ouellet,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac appuie la demande de l'OMH de Témiscouata-sur-le-Lac dans leur projet de regroupement des douze organismes du Témiscouata en un seul, ainsi que la nomination de Mme Nancy Bouchard, à titre de représentante au sein du comité de transition et de concertation.

ADOPTÉ

18-03-95

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée terminée :
Il est proposé par madame Élisabeth Cloutier,
appuyé par madame Annette Rousseau,
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ.

MOI, DENIS BLAIS, MAIRE SUPPLÉANT, RECONNAIS EN SIGNANT LE PROCÈS-VERBAL, SIGNER ÉGALEMENT TOUTES LES RÉOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

**Chantal-Karen Caron, Sec-Trés.
Directrice générale**

**Denis Blais
Maire suppléant**

